



BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM : _____

Prénom : _____

Né(e) le : ____ / ____ / ____ Lieu: _____

Je suis titulaire d'une licence, N _____ (obligatoire)

Dans le club de : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tel : ____ - ____ - ____ - ____ Mobile : ____ - ____ - ____ - ____

E.mail obligatoire : _____ @ _____

Je suis titulaire du diplôme : _____

depuis le : _____ je joins la photocopie du diplôme ou attestation.

Pour la saison en cours j'entraîne:

Club 1 : _____ Equipe(cat*) : _____ niveau : _____

Club 2 : _____ Equipe(cat*) : _____ niveau : _____

Je déclare avoir pris connaissance des dates et des conditions et me porte candidat pour la formation qui se déroulera à : (Choisissez l'un des secteurs suivants)

Strasbourg Niederschaeffolsheim

Osthouse

Fait à : _____ le ____ / ____ / ____

Signature :

Pour être recevable, le dossier doit comprendre obligatoirement : La fiche d'inscription complétée. 1 photo d'identité, un chèque bancaire du montant des frais d'inscriptions à l'ordre du CD67. Attention : Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.

GENERALITES SUR LA FORMATION INITIALE

1 - Organisation globale : L'organisation et les contenus de la formation initiale sont les mêmes dans toute la France. Elle est placée au niveau de chaque ligue sous la responsabilité du CTS chargé de la formation des cadres et suit les directives de la FFBB et de la DTBN.

2 - Age minimum : 16 ans au 1^{er} jour de la formation.

3 - Durée totale de la formation initiale

La durée de la formation initiale est **de trois saisons minimum incompressibles**. Vos quatre niveaux de formation initiale doivent impérativement se répartir sur cette période.

4 - Obligations d'entraîner : La formation initiale est conçue sur le principe de l'alternance (*stage et pratique en club*). Chaque candidat à la formation initiale doit **obligatoirement** encadrer une équipe en qualité entraîneur ou assistant (à l'exception des candidats au niveau I).

5 - Attribution des diplômes : L'attribution des diplômes est conditionnée par l'assiduité et le sérieux des candidats en formation, et la réussite à l'examen final (à l'exception du niveau animateur).

Pour tout renseignement complémentaire merci de vous adresser à
Laurence LEMARCHAND au 06.22.72.70.79



FACILITATEUR DE BASKET

Comité de Basket-Ball du Bas-Rhin
4 rue Jean Mentelin
67200 STRASBOURG
Tel : 03 88 26 91 60



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASKETBALL

DTBN - DEPARTEMENT DES FORMATIONS

FORMATION INITIALE

NIVEAU I

Animateur Mini

Au choix à Osthouse, Strasbourg,
Niederschaeffolsheim

Du 10 octobre au 7 décembre 2015

Conception CD67 - Photos : Fotolia - PR/CD67



LA FORMATION ANIMATEUR MINI

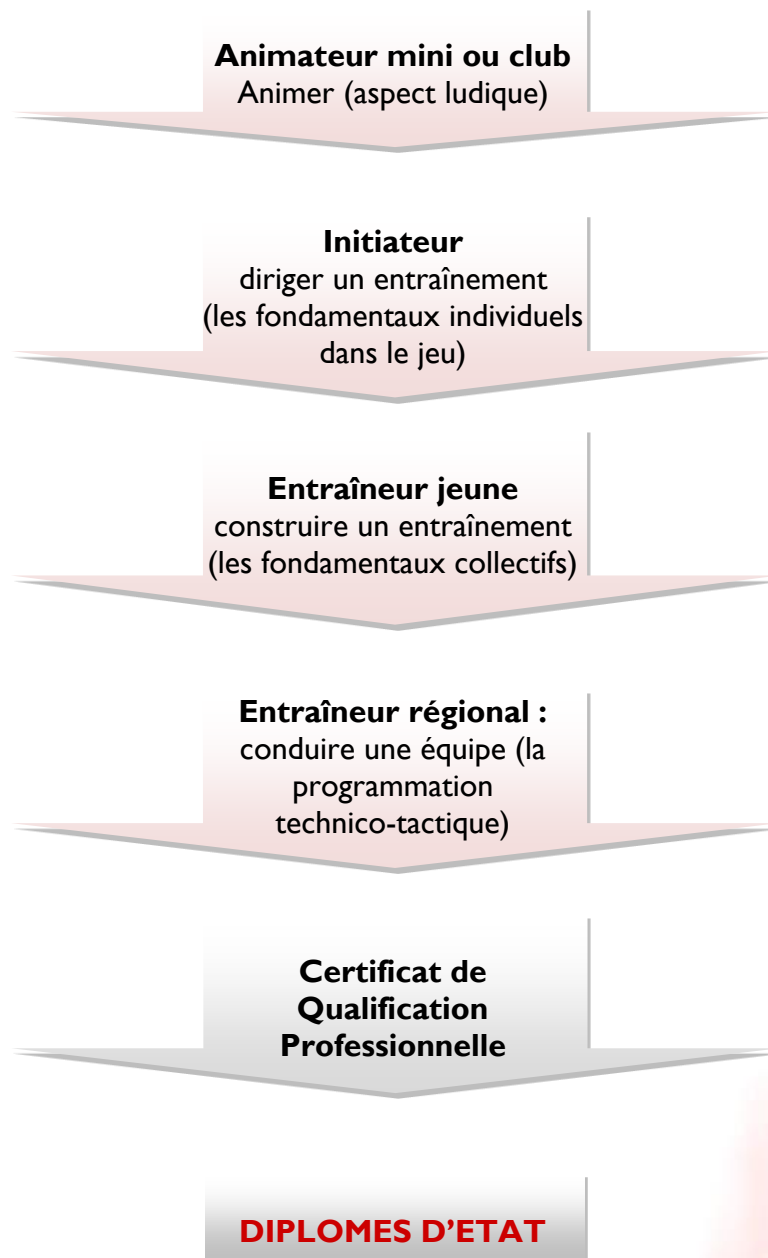
Organisateur	CD67
Prépare au	Diplôme fédéral ANIMATEUR MINIBASKET
Conditions	<ul style="list-style-type: none"> · Avoir 16 ans au premier jour du stage · Etre licencié à la FFBB
Contenus et niveaux	Animer : Aspect ludique de la pédagogie
Effectif	15 mini / 30 maxi par secteur
Volume horaire	36 heures
Responsables de la formation	Serge FLICK Laurence LEMARCHAND
Tarif	100€ (inclus le classeur de la FFBB Cahier technique 7-11 ans)

DATES DES FORMATIONS

Vous pouvez choisir entre 3 secteurs différents

Lieux	Date	Horaire	Vol.hor
Libellules et Osthouse (les samedi matins)	10/10	09h – 12h30	3h30
	24/10	09h – 12h30	3h30
	31/10	09h – 12h30	3h30
	07/11	09h – 12h30	3h30
	14/11	09h – 12h30	3h30
	21/11	09h – 12h30	3h30
	05/12	09h – 12h30	3h30
Niederschaeff. (les lundi soirs)	26/10	19h – 22h30	3h30
	02/11	19h – 22h30	3h30
	09/11	19h – 22h30	3h30
	16/11	19h – 22h30	3h30
	23/11	19h – 22h30	3h30
	07/12	19h – 22h30	3h30
La Wantzenau (dates communes aux 5 secteurs)	25/10	08h – 12h00	4h
	15/11	08h – 12h00	4h
	06/12	08h – 12h00	4h

ITINERAIRE DE LA FORMATION



PROCEDURE DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS

Cette procédure permet d'entrer directement à un niveau de formation sans suivre les niveaux inférieurs. Le niveau d'entrée en formation est défini par le CTS responsable de la formation des cadres au regard du référentiel DTBN.

Seules les catégories suivantes sont concernées :

- ✓ Étudiants STAPS
- ✓ Joueurs ou ex-joueurs de championnat de France
- ✓ Enseignants (éducation nationale et/ou breveté d'état)

Attention : l'entrée en formation par reconnaissance d'acquis n'attribue en aucun cas les diplômes des niveaux inférieurs.

Pour toute procédure de reconnaissance d'acquis, il est nécessaire d'adresser une demande écrite à l'attention de Monsieur Abdel LOUCIF Conseiller Technique Sportif

N'hésitez pas à le contacter pour toute information complémentaire

